Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem

5 | 1999
Varia

Eros, eroussin ve-issourim (Eros, mariage et interdits, la sexualité et la famille dans l'histoire)

sous la direction d'Israel Bartal et d'Isaiah Gafni (en hébreu), Jérusalem, Centre Zalman Shazar, 1998.

Florence Heymann

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/bcrfj/3242
ISSN : 2075-5287

Éditeur
Centre de recherche français de Jérusalem

Édition imprimée
Date de publication : 15 octobre 1999
Pagination : 55-59

Référence électronique
Florence Heymann, « *Eros, eroussin ve-issourim* (Eros, mariage et interdits, la sexualité et la famille dans l'histoire) », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* [En ligne], 5 | 1999, mis en ligne le 27 mai 2008, Consulté le 28 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/bcrfj/3242

© Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem

Bulletin du CRFJ, numéro 5, automne 1999, pp. 55-59

Eros, eroussin ve-issourim (Eros, mariage et interdits, la sexualité et la famille dans l'histoire), sous la direction d'Israel Bartal et d'Isaiah Gafni (en hébreu), Jérusalem, Centre Zalman Shazar, 1998.

L'ensemble des articles, rassemblés dans cet ouvrage, traite de l'histoire de la famille juive, depuis le VII^e^ siècle avant l'ère chrétienne jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle.

La famille est une institution quasi universelle, qui existe, semble-t-il, dans tous les types de sociétés. On parle beaucoup actuellement de l'évolution des formes familiales, des unions libres, des familles monoparentales, des familles recomposées, etc. Les nouveaux modes de procréation, fruits des progrès de la science et de la technologie, rendraient nécessaire d'inventer de nouveaux modes de filiation. Des lectures anthropologiques et historiques permettent de douter de la nouveauté du problème. À la plupart des situations actuelles correspondent des institutions présentes dans des sociétés diverses à des époques différentes.

La famille et la parenté reposent, évidemment, sur un fondement biologique, mais la primauté de la convention juridique, qui fonde l'institution sociale, est toujours affirmée.

Paradoxe de la parenté, l'origine de la famille est marquée, dans le livre de la Genèse, par un éclatement. Pour procréer, donc permettre la survie de l'espèce, l'homme doit quitter une famille antérieure. Ce système de désagrégation et d'agrégation se combine avec une continuité temporelle, de génération en génération, pour créer ou perpétuer l'organisation sociale. Les réseaux d'alliance et de consanguinité ne peuvent cependant perdurer que grâce à un autre réseau, constitué de prescriptions ou d'interdits et qui gère, en son ensemble, l'économie de la parenté.

Cette dernière fonctionne, en quelque sorte, sur un couple d'oppositions binaires. Les groupes de femmes sont organisés en couples antithétiques, selon deux lois fondamentales qui régissent l'ensemble de l'histoire de la famille et des alliances : la prohibition de l'inceste d'un côté, la tension entre endogamie et exogamie de l'autre. L'endogamie établit la frontière au-delà de laquelle l'alliance est interdite. La prohibition de l'inceste, celle en deçà de laquelle l'alliance et, en amont, les relations sexuelles sont tabou. Ces fortes contraintes ont amené toutes les sociétés, la société juive notamment, à créer cette institution artificielle, légale et sociale, qu'est la famille, contrat de prestations mutuelles entre des individus, mais aussi lieu de la gratification sexuelle et de la reproduction.

L'article théorique de Shulamit Shazar montre que l'histoire de la famille a bénéficié des regards ethnologiques et sociologiques sur la parenté

et la famille, et qu'elle a pris en compte des disciplines comme la démographie, le droit, l'économie, la société, la religion et la culture.

La société juive repose sur deux institutions principales. La synagogue détermine le domaine public, la famille le domaine privé. La famille a été soumise de plus en plus nettement, au cours de l'histoire, à une tension entre ces deux sphères.

Cela peut paraître une gageure de parler de ***la*** famille juive. Si l'on peut trouver certaines similarités entre les familles aisées de Ninive aux VIII^e^ et VII^e^ siècles avant notre ère et la famille « éclairée » décrite par Mordechai Zalkin dans l'Europe orientale du XVIII^e^ siècle, on décèle tout aussi bien des différences très importantes. Il n'existe pas, bien sûr, de modèle unique, mais une diversité selon les périodes et les pays de la diaspora. Pour prendre une même période, les XVIII^e^-XIX^e^ siècles, les familles juives de Berlin, décrites par Israel Bartal ou Shmuel Feiner, celles d'Istanbul, présentées par Leah Bornstein-Makovetzky ou encore celles des États-Unis (Paula Hyman), diffèrent en fonction du développement socio-économique, de leurs *minhagim* (coutumes) ou de leurs manières de vivre leur quotidien, comme elles sont influencées par des milieux environnants distincts, le rôle économique, la classe sociale ou le statut légal des Juifs dans la ville.

Cependant, au-delà des différences et des variations, la famille juive s'est toujours trouvée investie d'un rôle majeur au regard des axes du temps et de l'histoire humaine. En dépit des évolutions temporelles et spatiales, elle a été invariablement définie par un corps détaillé de règles et de lois. Une approche historique, façonnée par l'anthropologie sociale, devrait permettre de mettre au jour certains invariants culturels et des modèles d'interprétation éclairants pour l'ensemble.

Les communautés, durant la longue histoire d'Israël, n'ont pas été exemptes d'emprunts et d'influences de pratiques et modèles non juifs. Ceux-ci expliquent, en partie, la relative diversité sociologique des pratiques familiales, de même que des hiérarchies entre des impératifs religieux, par ailleurs, également assumés, révèlent les variations internes au monde juif.

L'article d'Adiel Shremer traite de l'âge du mariage des jeunes Juifs d'Eretz Israël à la période du Second Temple, de la Mishna et du Talmud, des critères de choix du conjoint et du degré d'indépendance économique et sociale du jeune couple. La norme halakhique voulait que hommes, comme femmes, se marient à un âge précoce. En effet, l'espérance de vie peu élevée de l'époque, faisait que trois générations contemporaines étaient rares et que les hommes, s'ils voulaient connaître leurs petits-enfants, devaient se marier tôt. Toutefois, la réalité semblait s'écarter fortement de la norme. Les hommes se mariaient plus tardivement que n'avaient pu le laisser penser les recherches classiques de Baron ou de Safraï. Les garçons attendaient souvent l'arrivée de la trentaine, alors même que les jeunes

filles se mariaient avant d'avoir vingt ans. Cet écart avait, bien sûr, une incidence notable sur nombre de facteurs démographiques et sociaux : le nombre élevé de veuves, la pression sociale de la polygamie et les remariages, mais aussi le mode des relations entre conjoints, d'une part, entre parents et enfants d'autre part. L'écart entre norme et réalité apparaît ainsi dans les commentaires des lois religieuses et civiles de l'époque qui continuèrent, à l'inverse des habitudes, à favoriser les mariages précoces.

La famille juive, comme d'autres, demande la coopération de groupes de consanguinités distincts pour se reformer de génération en génération. Les généalogies apparaissent donc comme un élément fondamental de la mémoire familiale et du statut de l'individu à l'intérieur de la communauté. Elles constituent notamment un des éléments obligés de toute discussion juridique relative au mariage et au divorce, à la filiation et à l'héritage. Aharon Oppenheimer traite, dans cet ouvrage, des généalogies juives dans la Babylonie talmudique et de la pureté des lignages. En effet, cette pureté permet de définir les frontières de la communauté et le mode d'affiliation au groupe. Elle permet également de déterminer l'appartenance à la communauté sacerdotale (les *cohanim*), dont le statut est défini par la filiation patrilinéaire .

En Europe occidentale, l'évolution attestée à partir du XI^{e} siècle, est, sans nul doute, à mettre au compte des influences de la chrétienté. Comme le montre l'article de Simha Goldin, « Les enfants juifs et l'évangélisation chrétienne » (pp. 97-118), aux XII^{e} et XIII^{e} siècles, notamment dans le Nord de la France et en Allemagne, les Juifs ont considéré le jeune enfant comme un élément central de la vie familiale. Ils possédaient une véritable théorie de l'éducation, vraisemblablement forgée en partie en réaction au danger réel que représentaient, à cette époque, les tentatives chrétiennes de convertir les enfants juifs. Tenant une place de choix au sein des modèles idéologiques de la famille, l'éducation était considérée comme un devoir permanent. L'entrée de l'enfant dans le système normatif avait lieu à un âge plus précoce qu'à la période du Talmud ou à la période postérieure au Moyen Âge, mais l'enfant n'en devenait pas pour autant précocement un adulte.

La régulation des relations sexuelles est un des thèmes les plus porteurs des recherches sur la famille. Elle est illustrée dans ce volume par les articles de Ruth Lamdan, Roni Weintein, Elliot Horowitz, David Biale et Israel Bartal. Ruth Lamdan, dans son article sur les « Déviations des normes de comportement moral dans la société juive d'Eretz Israël et d'Égypte au XVI^{e} siècle » (pp. 119-130), éclaire bien l'influence du milieu environnant, ici la société musulmane, sur les normes sociales de comportement entre hommes et femmes. Elle montre également le fossé et le paradoxe douloureux entre la modestie exigée, surtout des femmes, et la

séparation stricte dans les relations entre les sexes d'une part, et l'intrusion souvent brutale et grossière dans la vie privée, lorsqu'il s'agit de révéler les transgressions d'autre part. L'intérêt de cet article est notamment de révéler la tension permanente qui existait dans ces sociétés entre une norme particulièrement stricte, que les décisionnaires halakhiques tentaient en permanence de faire appliquer et la réalité sociale, très encline à la débauche et aux transgressions de l'ordre moral. Celles-ci s'expliquent, entre autres, par des conditions matérielles d'habitat et de voisinage, avec une promiscuité très grande, accompagnées d'une mobilité importante, de désunions fréquentes des familles, ainsi que d'une atmosphère générale de libertinage et de liberté qui caractérisaient, semble-t-il, les exilés d'Espagne et du Portugal.

Ces mêmes normes de comportement, ainsi que des conditions d'habitat serré dans l'Italie des XVI^e^-XVII^e^ siècles, forment le contexte de l'article de Roni Weinstein, « Impuissance et préservation de la famille dans la communauté juive d'Italie au début de la période moderne » (pp. 159-176). Là également, une tension naît de l'intimité qui devrait être octroyée aux couples, notamment au cours de la nuit de noces, et l'intrusion de témoins de la communauté dans cette intimité.

L'article d'Elliot Horowitz, « Entre maîtres et servantes dans la société juive en Europe à la fin du Moyen Âge et au début de la période moderne » (pp. 193-211), illustre le fait que, dans l'Europe pré-moderne, les domestiques, en particulier les jeunes, faisaient partie de la famille, au même titre que les enfants, même si leur statut social était très différent. Ils devaient être « éduqués » dès leur arrivée dans la maison, connaître les *dinim* (lois) concernant la nourriture, savoir dire le *shema* et la *shome-esre* (les prières principales) et dire le *birkat ha-mazon* (bénédictions après le repas). Mais le principal souci concernait le domaine sexuel. Dans le discours halakhique du Moyen Âge, le problème portait plus sur le désordre que les servantes juives pouvaient provoquer dans l'entourage, que sur leurs propres souffrances éventuelles. Les peurs concernaient également la rupture de l'homogamie, c'est-à-dire la différence dans l'origine sociale des conjoints.

Ces peurs liées à la sexualité féminine, toujours vécue comme inquiétante, vont se résoudre en une manifestation extrême dans certains mouvements hassidiques de l'Europe de l'Est, dans la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle. Comme le montre David Biale, (« La tendance à l'ascétisme dans le hassidisme », pp. 213-224), les *hassidim* appelèrent à un ascétisme sexuel strict pour deux raisons au moins, l'une socio-psychologique, l'autre religio-théologique. Le mariage représentait un mal nécessaire pour remplir le commandement de « croître et multiplier », mais le désir sexuel pouvait conduire à un attachement trop exclusif vis-à-vis de l'épouse et déranger l'homme dans son face-à-face avec Dieu. Ce noyau radical du hassidisme

restera toutefois toujours un phénomène très marginal dans le mouvement, même si l'on peut en trouver des occurrences jusqu'à nos jours.

Le mouvement des Lumières juives, la *Haskalah*, voit des changements fondamentaux dans les rôles traditionnels des femmes, ce qu'illustrent les articles de Mordechai Zalkin, Shmuel Feiner et Paula Hyman. Une évolution de la répartition sexuelle des tâches s'accompagne d'un renouveau dans le discours historique sur les femmes et la famille. Le profil de « femme moderne » peut-être le plus menaçant pour les hommes de l'époque fut vraisemblablement celui de « femme idéologique », pouvant remettre en question, comme par exemple dans les mouvements révolutionnaires d'Europe orientale ou dans la Palestine du *Yishouv*, non seulement leur propre statut mais celui de l'institution familiale tout entière par la création d'un « homme nouveau » dans le cadre d'un ordre social bouleversé.

Ce volume foisonnant ne cherche pas à établir un récit continu et global de l'histoire de la famille. Chaque contribution, pour la période et l'aire culturelle concernées, a apporté sa pierre à l'édifice d'une histoire de la famille juive. Chaque auteur a défini sa problématique et ses sources, mais tous se sont efforcés de combiner une approche historique classique avec un regard ethnologique dont la fécondité n'est plus à prouver s'agissant de la parenté. Ce qui se dessine toutefois, avec ces vingt-trois contributions, c'est l'image d'une évolution des formes et des normes de l'institution, combinant des traits de continuité et de rupture. Il nous reste toutefois à regretter, une fois encore, que les bibliographies des articles fassent presque unanimement l'impasse sur les travaux en langue française, pourtant souvent traduits en anglais.

Florence Heymann
Centre de recherche français de Jérusalem